

## Recherches sociographiques



### *L'intervention sociale*, Actes du colloque de l'ACSALF

Andrée Fortin

Volume 24, Number 3, 1983

Populations

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056064ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056064ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fortin, A. (1983). Review of [*L'intervention sociale*, Actes du colloque de l'ACSALF]. *Recherches sociographiques*, 24(3), 449–451.

<https://doi.org/10.7202/056064ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1983

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

l'alternative des régions et de l'État fédéral. Il doit prendre sa source dans la communauté locale et les groupes d'appartenance de base et s'engager résolument dans le repérage et l'identification de toutes ces couches d'influence qui nous font ce que nous sommes mais dont la surimposition confuse nous aliène.

Guy MASSICOTTE

*Université du Québec à Rimouski.*

*L'intervention sociale*, Actes du colloque de l'ACSALF, Montréal, Albert Saint-Martin, 1982, 384p.

L'intervention sociale ? Attention : ce sont les actes du colloque de l'ACSALF, dont le thème en 1981 devait être la pratique ; on semble avoir pris pour acquis que la pratique sociologique et anthropologique se ramène toujours à une intervention. Mais de quel type d'intervention s'agit-il ? Certainement pas d'une intervention à la Touraine ! En fait, le portrait qui nous est présenté des sociologues et de leur pratique n'est pas très réjouissant ; et si on dit parfois que les sociologues sont des « pelleteux de nuages », on a l'impression, à la lecture des actes du colloque, qu'ils brassent surtout de la papperasse (questionnaires, dossiers, rapports) et qu'ils ont bien peu de pouvoir, bien peu d'influence. Fonctionnaires à l'ombre des preneurs de décision, ils ont peu de contrôle sur leur travail, leurs objets de recherche, la problématique qu'ils doivent adopter.

À cet égard, le cas du Groupe d'écologie humaine de l'Hydro-Québec est très révélateur : malgré la bonne volonté ou la bonne foi de ses membres, l'équipe n'a aucun pouvoir décisionnel ; elle sert plutôt d'instance de légitimation des politiques de l'Hydro, consultant la population sur ses préférences entre différentes versions des projets, mais jamais sur les grandes orientations énergétiques.

S'il s'écrit bien des rapports, s'il se tient de beaux discours, on en vient à se dire, avec Gérard Fortin, « qu'il y a beaucoup de sociologues, mais peu de sociologie » (p. 25). Le message se perd dans le bruit des dactylos et des photocopieuses. Désillusion, cynisme et morosité semblent régner chez de nombreux praticiens. Quelques-uns, comme O'Neil et Barbeau, résistent cependant à la déprime de se sentir récupéré par l'appareil mais de bien devoir gagner son pain, et se ménagent un espace pour travailler avec les gens, pour subvertir l'institution, intervenir.

Mais en notre époque où l'intervenant est à l'appareil ce que le citoyen était à la république, reprenons un peu cette histoire d'intervention. De quoi s'agit-il au juste ? Dans la présentation des actes on peut lire :

« Intervenir, ce n'est pas seulement se remettre en question, c'est aussi et surtout réorienter les perspectives selon lesquelles on appréhende le réel, corriger et redéfinir les modalités d'action pour les rendre plus aptes à générer les changements souhaités, grâce à une interaction continue entre la réflexion théorique et le choc de la réalité. » (P.4.)

Mais « le choc de la réalité », telle que nous en parlent les praticiens dans le reste de l'ouvrage, montre clairement que, si on s'en tient à cette définition, il serait abusif d'assimiler pratique à intervention ; les sociologues dont on peut lire les témoignages ont bien peu l'occasion de réorienter les perspectives suivant lesquelles on « appréhende le réel »... En fait, Céline St-Pierre serait probablement plus réaliste en affirmant qu'il y a trois sortes de pratiques, celles d'intégration, celles d'opposition et de critiques et enfin celles de conscientisation. Cette typologie est sûrement satisfaisante du point de vue théorique. Celle de B. Bernier, plus empirique, semble coller de plus près à la réalité décrite. Il décèle quatre types de pratiques, selon qu'elles visent : 1. le maintien

intégral des structures existantes; 2. l'élimination des problèmes à l'intérieur des structures existantes que l'on souhaite conserver; 3. les transformations limitées et sectorielles; 4. une intervention révolutionnaire, une transformation radicale.

Que retenir donc de ce colloque ?

1. Le décalage entre les aspirations des sociologues et leur pratique, d'où leur morosité. On voit que la plupart de ceux qui travaillent dans les appareils manœuvrent dans les niveaux 1 et 2 de la typologie de Bernier; les plus chanceux vont au niveau 3, alors qu'en fait tous rêvent du quatrième! Seuls peuvent y accéder ceux qui sont dans des positions académiques ou qui travaillent avec des groupes populaires.

2. Après une telle lecture, qui osera encore parler de la sociologie en tant que science neutre ? La sociologie est née au XIX<sup>e</sup> siècle dans la foulée du rationalisme. Écoutons son père, Durkheim :

« La seule appellation que nous acceptons est celle de *rationaliste*. Notre principal objectif, en effet, est d'étendre à la conduite humaine le rationalisme scientifique, en faisant voir que, considéré dans le passé, elle est réductible à des rapports de cause à effet qu'une opération non moins rationnelle peut transformer ensuite en règles d'action pour l'avenir. » (*Les règles de la méthode...*, 13<sup>e</sup> éd., 1956, p. IX.)

Peut-on dissocier la sociologie de l'ensemble du projet rationaliste de maîtrise, de domination de la nature ? Pourquoi, en effet, veut-on connaître la société sinon pour la transformer ? Les seuls qui mentionnent clairement cet enjeu sont ceux de l'Hydro-Québec :

« Les sciences sociales ont probablement la prétention d'influencer le choix politique. Si elles refusent cette utopie, elles doivent se contenter d'observer le phénomène et d'en tirer de savantes communications académiques. » (P. 241.)

On pourrait ajouter : aux frais de qui ? L'académisme est un luxe qu'une société en crise fiscale comme la nôtre consentira-t-elle encore longtemps à s'offrir ? Si oui, ne faudra-t-il pas s'interroger sur la fonction de légitimation jouée par l'appareil académique, ainsi que celui de soupape de sécurité pour une société qui y confine tous ses éléments contestataires qui s'occuperont d'y parfaire le discours et non plus du vécu ? Face à la crise actuelle, les intellectuels ont-ils renoncé aux transformations radicales pour se replier corporatistement dans la reproduction sociale ? Sont-ils en mal d'inspiration ou en panne d'éthique ? La société plus égalitaire, dont ils parlaient jusqu'à il n'y a pas si longtemps, était-elle l'avènement de l'*american way of life* et de sa *middle class* ? Rêver à la fois la révolution et l'indépendance pour le Québec et le maintien des privilèges et du niveau de vie actuel de la classe moyenne, voilà une position intenable à laquelle plusieurs ont renoncé. Mais ont-ils renoncé à tout rêve ?

3. En fait n'est-ce pas la position du sociologue qui est essentiellement intenable ? Comme le souligne Fougeyrollas de l'Office des droits des handicapés, l'objectif de l'Office serait au fond sa propre dissolution, qu'il cesse d'être un besoin et que les handicapés trouvent spontanément, sans cet Office, leur insertion sociale. De même, les sociologues œuvrant à la conscientisation ou à augmenter l'autonomie dans la population doivent avoir comme objectif qu'à moyen terme, les gens auprès de qui ils travaillent n'aient plus besoin d'eux, et non pas de créer de nouveaux besoins auprès de « bénéficiaires ». S'ils travaillent pour le monde, ils visent ultimement la disparition de leur « job ». Comment se surprendre alors du repli corporatiste de tant de sociologues, de leur acceptation tacite du rôle d'agent de reproduction sociale auquel on les confine : en reproduisant la société en général, ils reproduisent, entre autres, leur emploi. Elle est bien inconfortable la position engagée qui conduit à sa propre négation, à sa disparition en tant qu'acteur spécifique, son absorption par le social en général. Barbeau écrit :

« L'intervention sociologique doit rendre disponible, à la collectivité étudiée une connaissance sur ce qu'elle est, autrement dit, rendre la collectivité consciente de ses désirs partagés et ignorés jusque-là. » (P. 63.)

... et après ? Disparaître ? Devenir un citoyen comme les autres ?

Le sociologue semble donc placé dans une situation bien inconfortable : se faire technocrate dans un appareil où son action, se bornant à la rédaction de rapports qui ne seront pas lus ou appliqués ou à la préparation des dossiers servant à légitimer le dit appareil, sombre dans l'insignifiance, le non sens — ou s'engager dans une action transformatrice et auto-dissolutive ? On n'aura plus besoin de sociologues dans la société idéale !

Pour revenir à l'ouvrage en tant que tel, évidemment, comme il s'agit d'un recueil d'articles, il est assez inégal ; sous le thème de l'intervention sociale sont réunies une foule de contributions très disparates en termes de style, de longueur, d'intérêt, d'objet. Ce qui est intéressant, c'est la vision d'ensemble qu'il nous fournit sur le métier de sociologue ; le métier de sociologue, pas celui dont on disserte à l'université, mais celui qui se vit quotidiennement dans les années 1980 au Québec. En fait, on pourrait dire qu'il s'agit d'un livre plat dans l'ensemble, mais très instructif, qui devrait servir de base de méditation à tous les professeurs de sociologie, à tous les étudiants de sociologie.

Andrée FORTIN

*Département de sociologie,  
Université Laval.*

*Lectures européennes de la littérature québécoise*, Actes du colloque international de Montréal (avril 1981), Montréal, Leméac, 1982, 387p.

Au point de départ, l'idée pouvait avoir du mérite : organiser un colloque sur les « Lectures européennes de la littérature québécoise » ; réunir pendant quelques jours (28-30 avril 1981), sous un même toit (l'Université de Montréal) un certain nombre de spécialistes européens (environ une vingtaine) et québécois pour étudier les rapports littéraires Québec-Europe ; assurer le succès financier de l'entreprise en invitant le Ministère des affaires intergouvernementales du Québec et le Conseil des arts du Canada à collaborer ; enfin, diffuser la plupart des interventions au colloque sous forme d'une volumineuse publication, ornée d'une sérigraphie, « Lectures », réalisée spécialement pour l'occasion par le poète-graveur Roland Giguère. Cependant, à la lecture des textes, on constate qu'en dehors de la France, la littérature québécoise fait son apparition dans l'ensemble des pays européens depuis quelques années seulement et, selon un des participants, « [cette littérature] connaît encore quelques difficultés pour se poser comme autonome ».

De l'avis d'un des organisateurs, le professeur Jean-Cléo Godin, l'objectif premier d'une telle rencontre devait permettre de « faire un tour d'horizon et tenter de dresser un bilan objectif de l'accueil réservé à la littérature québécoise dans les divers pays d'Europe ». Les communications de la première partie des Actes portent essentiellement sur cette présence littéraire plus ou moins évidente à divers endroits : en Europe de l'Est (Józef Kwaterko, Université de Varsovie) ; dans les pays de langue allemande (Renate Moisan) ; en Grande-Bretagne (Cedric May, Université de Birmingham) ; en Italie (Franca Marcato-Falzone, Université de Bologne et Novella Novelli, Université de Rome) ; en Belgique (Maurice Piron, Université de Liège). Au sujet des rapports avec la « mère patrie », David Hayne (Université de Toronto) brosse un tableau succinct de la fortune des lettres québécoises en France jusqu'en 1945 et Jean Marmier (Université de Rennes) enchaîne avec une étude sur la réaction de la presse française aux œuvres de Gabrielle Roy, Marie-Claire Blais, Réjean Ducharme et Antonine Maillet. Ce genre d'intervention met en valeur l'importance de faire appel aux divers spécialistes afin de préparer une éventuelle bibliographie aussi complète que possible des ouvrages, anthologies et articles parus en Europe et touchant la littérature québécoise.

Un professeur belge versé en analyse du discours, Jean-Marie Klinkenberg (Université de Liège), présente ensuite les résultats d'une enquête intitulée « Lecture de l'intertexte québécois.